Image not found or type unknown

droit immobilier propriété foncière

Par **herculedragon**, le **04/07/2009** à **00:19**

Bonjour,
Voici ma demande :
Depuis quelques années 6 ou 7 ans, ma maman qui est agée de 91 ans et qui vit seule prête un champ à des habitants de son village, ceux-ci le cultivent et récoltent leur production.
Maman leur demande simplement de lui rembourser le montant de la facture d' eau, ce qu' ils font.
[fluo]Existe-t-il un risque juridique de droit de propriété pour ce terrain ? [/fluo]
Il n' existe aucun document écrit.
[fluo]Ces gens peuvent-ils un jour invoquer la force de l' habitude et demander la propriété du terrain ?[/fluo]
Merci de me répondre.
Cordialement.
herculedragon

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés